

# De quel côté du manche ?

Mercredi 10 octobre a eu lieu la première de quatre Conversations de la série « La psychiatrie aujourd'hui et demain. Quelle place pour la psychanalyse ? », organisée par l'ACF Île de France et L'Envers de Paris.

Sur le thème : « Psychanalyse et Psychiatrie : état des lieux », Guy Briole, Jean-Daniel Matet, Sophie Gayard et Clément Fromentin nous ont fait part de leur position quant à la situation actuelle de la psychiatrie française.

Sujet brûlant, sujet médiatique qui fait la Une de tous les journaux depuis que s'exhibe la honte de ces hôpitaux devenus les asiles de la misère, du rebut et de la maltraitance. Sujet sur lequel tout le monde a son mot à dire à l'exception des psychiatres, ainsi que l'ont souligné plusieurs des invités : un simple rappel des faits politiques et judiciaires de cette dernière décennie et l'énumération des statistiques démontrent que la psychiatrie publique n'est plus entre les mains de ceux qui la font.

Sujet humain avant tout, la psychiatrie participe du lien social, rappelait Lucien Bonnafé : « On juge du degré de civilisation d'une société à la manière dont elle traite ses fous » <sup>[1]</sup>. Il s'agit de la volonté politique de ne pas laisser hors-sol cette partie de la population qui, même si l'euphémisme *malade mental* a remplacé le signifiant *fou*, concerne un nombre toujours croissant de nos concitoyens.

Jacques Lacan l'annonçait dès 1967 <sup>[2]</sup> : la médecine a changé et la psychiatrie n'est plus ce savoir que deux siècles de longs et fructueux débats entre science et philosophie ont déposé sous le concept de clinique. La clinique a déserté le discours des psychiatres contemporains, orientés par la connaissance du cerveau et la gestion sociale.

Mais ces psychiatres, que désormais personne n'écoute plus, qu'en pensent-ils? N'ont-ils pas été eux-mêmes les artisans de ce laisser-tomber?

Cette série de conversations est née sous les auspices de l'inquiétude. Celle que beaucoup des membres de l'ACF et de L'Envers de Paris partagent depuis quelques années : restriction des moyens, management arbitraire et autoritaire, et dérive scientiste qui pousse souvent des praticiens de la parole vers la sortie du service publique.

Mais, une fois ce constat posé, comment réagir ?

Pour Jacques Lacan, l'orientation du psychiatre vers la psychanalyse est un désir au cas par cas, une « aspiration par la psychanalyse » <sup>[3]</sup>. Il s'agit d'une éthique qui renvoie chacun à son désir. Mais peut-on avoir une influence sur cette aspiration à l'heure du réel sans loi ? Doit-on transmettre là où domine le maître actuel, au risque de se placer du même côté du manche ? C'est une des questions auxquelles ces quatre Conversations pourraient apporter un bout de réponse.

<sup>[1]</sup> Bonnafé L., *Désaliéner ? Folie(s) et société(s)*, Presses Universitaires du Mirail, 1992.

<sup>[2]</sup> Lacan J., « Conférence à la faculté de Médecine de Strasbourg », 10 juin 1967, inédite.

<sup>[3]</sup> Lacan J., *Je parle aux murs*, Paris, Seuil, 2011, p. 91.